

REPUBLIQUE DU SENEGAL

-----  
Un Peuple-Un But-Une Foi  
-----

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**Rapport d'évaluation externe du programme de formation des Ingénieurs des Travaux d'Elevage de l'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) de Bambey, Université de Thiès**

**L'équipe d'évaluation**

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Pr. Alain Richi Kanga WALADJO, Membre
- Dr. Omar FALL, Membre

**Signature :**

**Pour l'Equipe, le Président**

**Février 2016**

## Table des matières

Introduction .....	3
1. Présentation du programme.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité du référentiel .....	4
5. Points forts du programme .....	8
6. Points faibles du programme.....	9
7. Appréciations générales du programme .....	9
8. Recommandations à l'établissement .....	9
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	10
10. Proposition de décision:.....	10

## **Introduction**

L'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR), créé en 1960 sous le nom de « Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) », est un établissement public d'enseignement supérieur placé sous la tutelle technique du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

L'Institut offre aux étudiants, depuis sa création, le programme de formation des « Ingénieurs des travaux d'élevage ». Après plusieurs années d'organisation de ce programme, il a demandé au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche son accréditation conformément aux dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant l'enseignement supérieur au Sénégal. C'est dans ce cadre que l'évaluation dudit programme a été conduite.

### **1. Présentation du programme**

L'Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) a été créé en 1960 sous le nom de « Ecole Nationale des Cadres Ruraux (ENCR) ». Puis, en 2005, il est devenu « Institut Supérieur de Formation Agricole et Rurale (ISFAR) » à la faveur de son entrée à l'Université Polytechnique de Thiès (UPT) créée en 2005 et devenue Université de Thiès en 2007.

Le programme de formation des « Ingénieurs des travaux d'élevage » soumis à l'ANAQ-SUP pour une accréditation est dispensé depuis la création de l'établissement en 1960. L'objectif visé est d'assurer à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales et transversales, ainsi que des compétences préprofessionnelles dans le domaine de l'élevage. Il s'agit, pour l'établissement, de former des techniciens capables de :

- Concevoir, conduire et gérer sur les plans technique, financier et économique des unités de productions animales ;
- conduire une politique de santé publique vétérinaire ;
- conduire des unités de transformation et de valorisation des ressources animales ;
- donner des conseils aux exploitations agro-sylvo-pastorales ;
- participer à des programmes de recherches ;
- manager un service agro-sylvo-pastoral.

Depuis 2010 (44<sup>ème</sup> promotion), le programme est dispensé selon le système LMD.

Les deux premiers semestres constituent un tronc commun avec les autres spécialités (Agriculture, Eaux et forêts). Au terme du tronc commun, les étudiants qui ont réussi et qui ont opté pour la formation en productions animales sont orientés dans la spécialité « Elevage » pour les quatre autres semestres.

Le 3<sup>ème</sup> semestre est constitué uniquement d'unités d'enseignement (UE) de spécialité et les 4<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> semestres comportent en plus des UE de spécialité, des UE transversales en partage avec les autres spécialités. Le 6<sup>ème</sup> semestre est consacré au stage de fin d'études sanctionné par la production et la soutenance d'un mémoire.

Le recrutement des étudiants se fait soit par voie de test de concours direct d'entrée pour les bacheliers des séries scientifiques soit sur examen de dossier pour les professionnels.

## **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation**

Le rapport d'auto-évaluation a été préparé en suivant le référentiel d'évaluation des programmes de l'ANAQ-SUP. Il est complet et informatif. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

## **3. Description de la visite sur le terrain**

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

### **3.1 Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP**

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 08 janvier 2016 à 10h30. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

### **3.2 Visite de terrain**

La visite de terrain a été effectuée le 14 janvier 2016 conformément à l'agenda de la visite fourni par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers :

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants ;
- la visite des locaux ;
- l'étude de documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

### **3.3 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole**

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Institut à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques : points forts, points faibles à améliorer et recommandations.

## **4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité du référentiel**

### **Champ 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**

**Standard 1.01** : Le programme d'études est régulièrement dispensé

#### **Appréciation globale sur le standard :**

Le programme de formation des « Ingénieurs des travaux d'élevage » est dispensé sans interruption depuis la création de l'établissement en 1960. Quarante-six (46) promotions sont sorties de l'établissement. Depuis 2010, le programme est dispensé selon le système LMD.

**Atteint**

**Standard 1.02:** Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme correspond bien à la mission de l'ISFAR dont l'orientation affichée est le développement des filières dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et eaux et forêts.

**Atteint**

**Standard 1.03 :** Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'ISFAR entretient des relations de partenariat avec le monde socioprofessionnel à travers les leviers suivants :

- le Conseil de perfectionnement où les milieux socioprofessionnels sont représentés ;
- la participation des professionnels dans les activités pédagogiques (enseignements, encadrement de stage, conférences... ) ;
- l'instauration d'un semestre de stage de fin d'études dans des structures agro-alimentaires, de production, de transformation, de développement ou de recherche ;
- l'établissement des accords de partenariat ;
- l'instauration de stages de terrain et de voyages d'études qui permettent, de rencontrer des producteurs ruraux.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité**

**Standard 2.01 :** Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles au sein de l'ISFAR sont règlementées par des textes nationaux sur les Universités publiques et par l'arrêté rectoral portant règlement intérieur de l'ISFAR.

L'ISFAR dispose d'instances de décision que sont le Conseil d'Etablissement, le Conseil des Enseignants, le Conseil de Département. Ces différents conseils se réunissent régulièrement sur la base de convocations par note de service et sont présidés respectivement par le Recteur, le Directeur de l'ISFAR et les Chefs de Département.

**Atteint**

**Standard 2.02 :** Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les enseignants-chercheurs et étudiants de l'ISFAR ont participé, à travers le Conseil pédagogique et le Conseil d'établissement, à la réflexion sur la réforme du programme en adéquation avec le système LMD.

Il existe aussi, au sein de l'Institut, un comité d'assurance qualité dans lequel des représentants d'enseignants et d'étudiants siègent.

**Atteint**

**Standard 2.03 :** Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité.

L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme a fait l'objet d'une autoévaluation participative en 2012 dans le cadre du projet USAID/ERA (Enseignement et Recherche en Agriculture). Cette autoévaluation a permis de mettre en évidence les forces et les faiblesses du système d'enseignement de l'ISFAR.

L'adoption du système LMD par le Sénégal a amené l'ISFAR à reformer le programme en élaborant des maquettes pédagogiques aux normes du système LMD mais sur la base de l'ancien programme d'ingénieur des travaux de l'époque ENCR

Les résultats de l'autoévaluation participative n'ont pas été exploités.

**Non atteint**

**Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques**

**Standard 3.01 :** Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

**Appréciation globale sur le standard :**

La maquette du programme répond aux standards LMD. Des syllabus de cours existent

**Atteint**

**Standard 3.02 :** Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme d'étude couvre les principaux aspects de la spécialité. Mais l'équipe d'experts recommande l'introduction des notions suivantes : le bien-être animal et bâtiment d'élevage ; la production fourragère ; la valorisation des ressources végétales pour l'alimentation des animaux.

Les enseignements sont organisés en Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP), Travail Personnel de l'Etudiant (TPE), en sorties pédagogiques et en stages.

Certains TP ne sont pas réalisés sur place car le laboratoire n'est pas fonctionnel.

Par ailleurs, en préparation au marché du travail, une unité d'enseignement dénommée 'Entrepreneuriat rural' est consacrée à la création et à la gestion d'entreprise.

Les étudiants sont évalués sous forme de devoir, si le volume horaire de celui-ci dépasse 20h, et/ou d'examen en fin de semestre. L'évaluation peut être une interrogation écrite, orale, ou un rapport. Des sessions de soutenance publique de mémoires sont aussi organisées.

**Atteint**

**Standard 3.03 :** Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont réglementées et publiées. Elles épousent les normes du système LMD. a) Validation d'une unité d'enseignement ; b) Validation d'un semestre ; c) Validation du diplôme ; d) Obtention des attestations et diplômes.

**Atteint**

**Standard 3.04 :** Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le taux de réussite dans ce programme est de 100% depuis sa création.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**

**Standard 4.01 :** L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

**Appréciation globale sur le standard :**

Les enseignants permanents sont recrutés après appel à candidatures, étude de dossiers par une commission technique et entretien devant un jury de recrutement.

Les enseignants sont recrutés sur la base des qualifications recherchées. Ils sont pour l'essentiel des professionnels ayant une bonne expérience de terrain (Ingénieurs agronomes, Zootechniciens, Vétérinaires, Ingénieurs forestiers etc.).

Mais, l'équipe d'experts recommande qu'une politique de gestion de la carrière des enseignants soit mise en place.

L'évaluation de l'enseignement ne se fait pas systématiquement. Seuls quelques enseignants ont intégré dans leur approche pédagogique une évaluation anonyme et informelle de leurs enseignements par les étudiants.

**Atteint**

**Standard 4.02 :** La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les charges des enseignants de l'ISFAR sont conformes à la réglementation est fixée par la loi 81-59 du 9 novembre 1981 portant statut du corps enseignant des universités.

**Atteint**

**Standard 4.03 :** La mobilité du PER est possible.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le corps enseignant du Département des productions animales chargé de l'organisation de la formation dans la spécialité Elevage, compte 07 enseignants permanents. Cette équipe est appuyée par les enseignants permanents des autres départements et les enseignants vacataires.

Toutefois, l'équipe d'experts recommande le renforcement des capacités des enseignants de l'institut.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s**

**Standard 5.01 :** Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

**Appréciation globale sur le standard :**

Les conditions d'admission dans le programme d'études et les procédures d'admission sont conformes aux normes du système LMD. Elles sont bien spécifiées.

**Atteint**

**Standard 5.02 :** L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'Institut.

**Atteint**

**Standard 5.03 :** La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'ISFAR intègre des étudiants venant des autres institutions nationales d'enseignement supérieur, tels les étudiants de la Faculté des sciences et Techniques de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar.

Les diplômes du programme sont également admis dans des cycles supérieurs des autres institutions dont l'Ecole Nationale d'Agronomie de Thiès.

L'organisation des études du programme conformément aux normes du système LMD avec l'adoption des systèmes de crédits transférables facilite et constitue également un atout pour la mobilité académique des étudiants.

**Atteint**

**Standard 5.04 :** Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'Institut accompagne les étudiants, mais également veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. Un support pédagogique et administratif est apporté aux étudiants dans le but de leur permettre de réaliser leur projet professionnel. La Direction des études, le Département et le Service de la scolarité sont à l'écoute des étudiants.

**Atteint**

**Standard 5.05 :** Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

**Appréciation globale sur le standard :**

L'atout du programme réside dans la préparation au marché du travail des sortants. Ainsi, une unité d'enseignement dénommée "Entrepreneuriat rural" est consacrée à la création et à la gestion d'entreprise.

Par ailleurs, la Division pour l'insertion et des Relations avec les entreprises (DIRE) de l'Université de Thiès a un point focal à l'ISFAR qui s'occupe de l'insertion des diplômés.

Les employeurs potentiels (entreprises, instituts de recherche, ONG...) font souvent appel directement à l'ISFAR pour le recrutement des sortants.

**Atteint**

**Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux**

**Standard 6.01 :** Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

**Appréciation globale sur le standard :**

Le programme utilise les infrastructures (3 amphithéâtres, salles de classe, 01 une clinique vétérinaire, 01 bibliothèque, 01 centre d'application et de production (CAP) et les ressources humaines et financières de l'Institut pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont qualitativement et quantitativement insuffisantes.

**Non atteint**

## 5. Points forts du programme

- La rareté de la filière dans l'offre nationale de formation.
- Le programme est régulièrement dispensé depuis 46 ans sans interruption.
- La maquette du programme est conçue suivant le canevas du système LMD.
- La cohérence du contenu du programme avec les objectifs de formation ciblés en termes de connaissances et de compétences que doivent acquérir les étudiants.
- La forte relation avec les milieux socioprofessionnels.

- L'intervention des professionnels dans les activités pédagogiques.
- Un bon ratio d'encadrement.
- Un bon niveau de qualification du personnel enseignant.
- Un excellent taux de réussite (100%) à toutes les promotions.
- L'accompagnement des étudiants à l'insertion professionnelle.
- Une forte motivation des personnels de l'Institut (Direction, Enseignants, PATS).
- Une forte motivation des étudiants qui apprécient positivement la qualité de la formation.

## **6. Points faibles du programme**

- Le non-respect du calendrier universitaire.
- L'absence de mécanisme d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- La vétusté des installations et des locaux pédagogiques.
- L'insuffisance d'équipements scientifiques et de ressources documentaires.
- L'insuffisance de personnel technique.
- Syllabus et plans de cours non uniformisés.
- La méconnaissance du système LMD par les étudiants.
- L'absence d'un mécanisme de gestion du plan de carrière des enseignants.
- L'absence de renforcement des capacités des personnels de l'Institut.

## **7. Appréciations générales du programme**

Le programme est globalement intéressant et attractif. De par ses objectifs, il participe à l'insertion professionnelle et au développement de l'élevage. Malgré ces atouts, le programme est handicapé par la vétusté des locaux et des équipements pédagogiques et scientifiques.

## **8. Recommandations à l'établissement**

- Développer des stratégies pour résorber les retards de calendrier observés dans la mise en œuvre du programme.
- Rendre effective l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Faire un effort pour doter le programme de laboratoires, d'une clinique et des fermes d'application.
- Prendre en compte dans les maquettes de formation, les notions de bien être animal et bâtiment d'élevage, de production fourragère et de valorisation des ressources végétales pour l'alimentation des animaux.
- Systématiser l'élaboration de syllabus.
- Mettre en place une politique de renforcement des capacités des personnels de l'Institut.

- Mettre en place une politique de gestion de la carrière des enseignants.
- Organiser des séminaires de sensibilisation des étudiants au système LMD.

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup**

Pas de recommandation

## **10. Proposition de décision:**

**ACCREDITATION**

## **ANNEXE**

### **Personnes rencontrées**

#### **I. Direction**

M. El Hadji FAYE, Directeur

#### **II. Personnel Administratif, Technique et de Service**

M. Yaya Jupiter SY, CSEMS /CM

M. Mbaye GUEYE, Agent administratif

#### **III. Enseignants**

M. Cheikh NDIAYE

M. Birahim FALL

M. Kalidou Bocar BA

M. Alkaly BADJI

M. Sadibou SOW

M. Abdoulaye FAYE

M. Mor SECK

M. Ousmane KANE

#### **IV. Etudiants**

M. Bamba BEYE

M. Baye Niass KA

M. Chérif Alhassane DEME

M. Pape Demba SOW